



**Finances - Economie - Emploi - Formation -  
Chambres consulaires**

**OBJET : Fonds régional exceptionnel « Pays de la Loire Relance Investissement intercommunal »**

## **EXPOSE**

La Région des Pays de la Loire a adopté lors de sa session des 9 et 10 juillet 2020 un plan de relance doté de 332 millions d'euros pour faciliter l'investissement afin que la crise sanitaire ne se transforme pas en crise économique.

Parmi les mesures de ce plan figure la création d'un fonds régional exceptionnel « Pays de la Loire Relance Investissement intercommunal » destiné à soutenir les projets d'investissement de chaque intercommunalité.

Le montant réservé pour la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval s'élève à 877 000 €. La Région précise que 10 % minimum de cette dotation doit être consacré à des projets participant au déploiement de la politique régionale en faveur de la croissance verte. Le taux d'intervention ne devra pas excéder 80 % du coût HT du projet.

Par délibération du 23 juillet dernier, la Communauté de Communes a sollicité une subvention de la Région à hauteur de 500 000 € pour l'acquisition du site industriel « ACIER PLUS » dont le coût avec les travaux préliminaires est estimé à 1 505 000 € HT dans la perspective d'y développer un pôle de formation départemental autour de la production mis en œuvre par le GRETA.

Il vous est proposé que cette demande d'aide régionale mobilise ce fonds régional exceptionnel « Pays de la Loire Relance Investissement intercommunal » et qu'elle soit complétée d'une sollicitation de 200 000 € pour des compléments de travaux sur ce site estimés à 250 000 € HT.

Par délibération du 14 novembre 2019, la Communauté de Communes a adopté en première lecture un Plan Global de Déplacement 2020-2025 qui se fixe parmi ses orientations stratégiques d'aider les mobilités douces en poursuivant l'aménagement de bandes, pistes et cheminements pour les deux roues et les piétons.

Dans ce contexte, il vous est proposé de mobiliser les 177 000 € restant de la dotation du fonds régional exceptionnel « Pays de la Loire Relance Investissement intercommunal » pour participer au financement d'aménagements de liaisons douces estimés à 221 250 € HT qui contribuent à assurer une continuité entre la plateforme de regroupement des autocars scolaires à Châteaubriant et le pôle scolaire public constitué par le lycée Môquet-Lenoir et le collège Schuman au nord de la ville.

Ce dossier a été examiné lors du bureau communautaire et de la conférence des maires qui se sont tenus respectivement les 15 et 22 septembre derniers.

## DECISION

Compte tenu de ces éléments, le conseil communautaire décide :

- 1) de solliciter l'aide du fonds régional exceptionnel « Pays de la Loire Relance Investissement intercommunal » à hauteur de 700 000 € pour l'acquisition, les travaux préliminaires et l'équipement du site industriel « ACIER PLUS » estimés à 1 755 000 € HT dans la perspective de la création d'un pôle de formation départemental autour de la production mis en œuvre par le GRETA,
- 2) de solliciter l'aide du fonds régional exceptionnel « Pays de la Loire Relance Investissement intercommunal » à hauteur de 177 000 € pour l'aménagement de liaisons douces estimées à 221 250 € HT qui contribuent à assurer une continuité entre la plateforme de regroupement des autocars scolaires à Châteaubriant et le pôle scolaire public constitué par le lycée Môquet-Lenoir et le collège Schuman au nord de la ville,
- 3) d'autoriser M. le Président, ou M. le Vice-Président délégué, à signer tous les autres documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à la majorité  
4 abstentions (M. Bernard GAUDIN, M. Jean-Noël  
BEAUDOIN, M. Alain RABU et M. Sylvain  
DESCARPENTRIES).

Fait et délibéré à Châteaubriant,  
Le 29 septembre 2020

Le Président,

Alain HUNAUT

AR-Préfecture

044-200072726-20201001-380-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 01-10-2020

Publication le : 01-10-2020

Conseil Communautaire du 29



Le Président,  
  
Alain HUNAUT

## Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt, le vingt-neuf septembre, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – à la Halle de Béré - sous la Présidence de M. Alain HUNAULT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
	M. François-Xavier LE HECHO			X	P	Mme Catherine LE HECHO
DERVAL	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY	X				
	M. Michel HORHANT	X				
	Mme Laurence LE BIHAN			X		
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
	Mme Lucie PAUL	X				
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON	X				
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Sylvain DESCARPENTRIES	X				
JUIGNE LES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				
LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				

LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF	X				
	Mme Géraldine PINSON-LERAY			X	P	M. Hervé DE TROGOFF
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN	X				
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER			X		
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Guy DELAUNAY			X	P	Mme Manolita BLAIN MAZE
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX	X				
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET			X	P	M. Daniel RABU
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER	X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	Mme Fabienne JOUAN	X				
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Madame Lucie PAUL

AR-Préfecture

044-200072726-20201001-380-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 01-10-2020

Publication le : 01-10-2020



Le Président,

Alain HUNAUULT